LETTRE D'ENTENTE PARTICULIÈRE

ENTRE : Société des casinos du Québec inc.

ci-après appelé « l'employeur »

ET: Syndicat des employé-e-s de la Société des casinos du Québec-CSN (Section Unité

Générale)

ci-après appelé « le syndicat »

RELATIVE À : Maintien ancienneté voituriers occasionnels

CONSIDÉRANT la convention collective signée le 6 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que le service de voiturier est présentement fermé pour une période

indéterminée;

CONSIDÉRANT que deux salariés voituriers et occasionnels occupent actuellement un autre

emploi occasionnel au sein de l'unité;

CONSIDÉRANT que la convention collective ne prévoit pas les modalités pour la mobilité des

occasionnels;

CONSIDÉRANT les discussions entre les parties.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. Les salariés Michel St-Cyr et Mahdi Bentatouk ont manifesté leur désir d'occuper temporairement un emploi de préposé au vestiaire parce que leur secteur d'origine est actuellement fermé;

- 2. Les parties conviennent de maintenir l'ancienneté de ces salariés, actuellement dans des postes occasionnels de valet, jusqu'au remaniement de la fin de l'année financière (avril 2023) ou à la réouverture du service de valet;
- 3. Ces derniers seront considérés comme des salariés occasionnels dans le secteur du vestiaire pour la durée de l'affectation;
- 4. Ces salariés obtiendront les heures de travail et la maximisation de l'horaire après tous les salariés de cet emploi sauf les salariés en période de probation;
- 5. Ces salariés pourront appliquer pour un emploi temporairement vacant au sens de 10.8 dans cet emploi après tous les salariés de cet emploi;
- 6. Dans l'éventualité d'une réouverture du secteur valet et en fonction des besoins en effectifs, ces salariés devront retourner dans leur emploi d'origine;
- 7. Cette entente est de nature exceptionnelle et temporaire. Elle prendra fin à la fin de l'année financière 2022-2023 ou à la réouverture du secteur valet.

EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente à Montréal ce 26^{ième} jour du mois de septembre 2022.

Pour la Société des casinos du Québec inc.

Pour le Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec (CSN) –

Québec (CSN) – Unité Générale

Annie Robitaille

Chef des opérations, EEC

Steve Gauthier, Président

CSN, Unité générale

Johane)Viau

Partenaire d'affaires, EEC

oheme Ylan

Patrick Ouellette, Vice-président général

CSN, Unité générale